

obtint, qu'aucun autre Prince n'auroit la liberté de faire des découvertes de l'Occident au Levant, & que ce qui y seroit découvert par d'autres Nations que la sienne, appartiendroit à la Couronne de Portugal. Notre Auteur prétend que cette donation fut dans la suite préjudiciable à ce Royaume ; mais la raison qu'il en apporte, prouveroit seulement qu'elle n'empêchoit point qu'on n'allât aux Moluques & aux Indes par l'Occident, comme firent les Espagnols après la découverte du détroit de Magellan, & comme font tous les jours les Hollandois les Anglois, & les François, par le détroit de le Maire.

La même année Diego Can entra dans la Riviere de Congo, d'où il ramena en Portugal quelques Habitans de ce Royaume, & cette découverte eut toutes les heureuses suites que l'on fait. Celle du Royaume de Benin, où les Portugais furent bien reçus, donna les premières connoissances de l'Empire des Abyssins, dont le Benin étoit feudataire, & qu'on crut être le Prêtre-Jean, dont on avoit alors une idée fort confuse. En 1486. Barthelemy Diaz fit d'inutiles efforts pour pénétrer dans les Etats de ce Prince, mais il en fut dédommagé par la découverte du Cap des Tourmentes, dont le Roi de Portugal changea le nom en celui de *Cap de Bonne Esperance*. Ce ne fut pourtant point par là que les Portugais entrèrent pour la première fois dans les Indes. Jean II. avoit chargé Pierre de Covillan & Alfonse de Payva d'aller par terre à l'Enquête du Prêtre Jean. Ces deux Gentilshommes allerent jusqu'aux Indes, où Payva mourut : Covillan, après en avoir parcouru une bonne partie, passa à la Cour du Roi des Abyssins, qui le re-

tint